RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté
fixant la composition des jurys se prononçant sur la titularisation des personnels enseignants et d'éducation stagiaires relevant de l'enseignement technique agricole public au sein du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire au titre de l'année 2024.

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,
Vu le décret n° 90-89 du 24 janvier 1990 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole ;
Vu le décret n° 90-90 du 24 janvier 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel agricole ;
Vu le décret n° 92-778 du 3 août 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés de l'enseignement agricole ;
Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 8 juin 2023 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation stagiaires relevant du ministre chargé de l'agriculture,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du jury de titularisation des professeurs certifiés de l'enseignement agricole :

Présidente :
Madame Régine PRION, inspectrice générale,

Vice président (membre titulaire) :
Monsieur Laurent DEVILLIERS, inspecteur de l'enseignement agricole, assesseur au Doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole,

Membres titulaires :
Madame Nathalie FLIPO, inspectrice de l'enseignement agricole,
Monsieur Michel BOUTTIER, directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles des Landes,
Madame Gaëlle PIEGAY, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Monsieur Thierry LANGOUET, directeur d'EDUTER, Institut Agro Dijon,
Madame Chantal THOMAS, professeure certifiée de l'enseignement agricole au LEGTA de Toulouse,
Monsieur Jean-Gabriel POUPELIN, personnalité extérieure.

Membres suppléants :
Monsieur Franck VERGNENEGRE, inspecteur de l'enseignement agricole,
Madame Patricia DARJO, directrice de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de La Roche-sur-Yon,
Madame Aurélie ROUSSELET, professeure certifiée de l'enseignement agricole au LEGTA de Vendôme,

Monsieur Etienne DELMOTTE, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Madame Virginie CHENAL, adjointe au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines,
Monsieur Arnaud SCOLAN, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines.

Article 2

Sont nommés membres du jury de titularisation des professeurs de lycée professionnel agricole :

Présidente :
Madame Régine PRION, inspectrice générale,

Vice président (membre titulaire) :
Monsieur Laurent DEVILLIERS, inspecteur de l'enseignement agricole, assesseur au Doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole,

Membres titulaires :
Madame Nathalie FLIPO, inspectrice de l'enseignement agricole,
Monsieur Michel BOUTTIER, directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles des Landes,
Madame Gaëlle PIEGAY, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Monsieur Thierry LANGOUET, directeur d'EDUTER, Institut Agro Dijon,
Madame Laetitia PEZARD, professeure de lycée professionnel agricole au LPA de Riscle,
Monsieur Jean-Gabriel POUPELIN, personnalité extérieure.

Membres suppléants :
Monsieur Franck VERGNENEGRE, inspecteur de l'enseignement agricole,
Madame Patricia DARJO, directrice de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de La Roche-sur-Yon,
Madame Gaëlle SORIN, professeure de lycée professionnel agricole à l'EPL La Bretonnière,
Monsieur Etienne DELMOTTE, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Madame Virginie CHENAL, adjointe au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines,
Monsieur Arnaud SCOLAN, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines.

Article 3

Sont nommés membres du jury de titularisation des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole :

Présidente :
Madame Régine PRION, inspectrice générale,

Vice président (membre titulaire) :
Monsieur Laurent DEVILLIERS, inspecteur de l'enseignement agricole, assesseur au Doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole,

Membres titulaires :
Madame Anne LAURENT, inspectrice de l'enseignement agricole,
Monsieur Michel BOUTTIER, directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles des Landes,

Madame Gaëlle PIEGAY, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Monsieur Thierry LANGOUET, directeur d'EDUTER, Institut Agro Dijon,
Madame Florence MOLINIER, conseillère principale d'éducation au LEGTA de Carcassonne,
Monsieur Jean-Gabriel POUPELIN, personnalité extérieure.

Membres suppléants :
Monsieur Etienne VIVIER, inspecteur de l'enseignement agricole,
Madame Anne PHILIPPE inspectrice de l'enseignement agricole,
Monsieur Etienne DELMOTTE, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Madame Patricia DARJO, directrice de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de La Roche-sur-Yon,
Madame Céline AIPERT, conseillère principale d'éducation,
Madame Virginie CHENAL, adjointe au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines.

Article 4

Sont nommés membres du jury de titularisation des professeurs certifiés de l'enseignement agricole, des professeurs de lycée professionnel agricole et des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole recrutés en application du décret du 25 août 1995 susvisé :

Présidente :
Madame Régine PRION, inspectrice générale,

Vice président (membre titulaire) :
Monsieur Laurent DEVILLIERS, inspecteur de l'enseignement agricole, assesseur au Doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole,

Membres titulaires :
Madame Nathalie FLIPO, inspectrice de l'enseignement agricole,
Monsieur Michel BOUTTIER, directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles des Landes,
Madame Gaëlle PIEGAY, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Madame Armelle FALASCHI, cheffe du bureau de l'action sanitaire et sociale au service des ressources humaines,
Monsieur Thierry LANGOUET, directeur d'EDUTER, Institut Agro Dijon,
Monsieur Jean-Gabriel POUPELIN, personnalité extérieure.

Membres suppléants :
Madame Anne LAURENT, inspectrice de l'enseignement agricole,
Madame Patricia DARJO, directrice de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de La Roche-sur-Yon,
Monsieur Julien MIRAILLES, adjoint à la cheffe du bureau de l'action sanitaire et sociale au service des ressources humaines,
Monsieur Etienne DELMOTTE, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Madame Virginie CHENAL, adjointe au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines,
Monsieur Arnaud SCOLAN, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines.

Article 5

L'arrêté du 20 décembre 2023 fixant la composition des jurys se prononçant sur la titularisation des personnels enseignants et d'éducation stagiaires relevant de l'enseignement technique agricole public au sein du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire au titre de l'année 2024 est abrogé.

Fait le

Pour le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, et par délégation,

L'Adjointe au Sous-Directeur
de la gestion des carrières et de la rémunération

Virginie CHENAL